

02.02.2015 - 10:00 Uhr

economiesuisse - Sécuriser l'attractivité de la place économique suisse sur le long terme

Zürich (ots) -

Conférence de presse annuelle : agenda politico-économique 2015

La conférence de presse annuelle de l'organisation faïtière de l'économie était placée sous le signe du franc fort. Pour Heinz Karrer, président d'economiesuisse, c'est dans l'évolution de la zone euro et non auprès de la Banque Nationale Suisse qu'il faut chercher les raisons de la baisse du marché des changes. Les difficultés ne font que redoubler pour les entreprises suisses, qui subissent déjà depuis plusieurs années la pression de ce lourd défi monétaire. Le franc s'est apprécié de 15 à 20 %, ce qui a entraîné un véritable choc des coûts. « Des hausses de prix de cette ampleur ne sont possibles ni sur les exportations de services, ni sur celles de marchandises » a précisé Heinz Karrer. Selon economiesuisse, l'économie nationale avec ses PME et entreprises artisanales sera tout autant affectée. Où et comment réduire les coûts dans l'immédiat est une tâche qui incombe aux entreprises.

Pour economiesuisse, il est évident que ni subventions ni programme conjoncturel hâtif n'apportent une réponse appropriée au problème car les entreprises sont confrontées à des hausses de coûts qui vont s'échelonner sur la durée. « Le remède consiste par conséquent à réduire continuellement les coûts, mais cela ne sera possible que si les conditions-cadre le permettent » a souligné Heinz Karrer. Pour limiter l'impact sur la place économique - surtout au regard de la durée - economiesuisse a identifié cinq champs d'action dans lesquels la politique doit se montrer active.

Moratoire contre de nouvelles charges et réglementations

Selon economiesuisse, la première action doit être de remettre à plus tard certains projets notamment législatifs qui prévoient de nouvelles charges. Un moratoire contre les coûts est donc nécessaire. La stratégie énergétique 2050, la révision du droit de la société anonyme et l'« économie verte » entrent dans cette catégorie de projets qui diminuent l'attrait de la place et génèrent des coûts supplémentaires pour l'économie. La deuxième étape essentielle dans la situation actuelle vise l'élimination ciblée des incertitudes en matière de planification. Pour cela, il faut préserver la voie bilatérale tout en mettant en oeuvre l'initiative contre l'immigration de masse dans les meilleurs délais et dans le respect des besoins de l'économie. Il faut également faire avancer la réforme de l'imposition des entreprises. La troisième mesure, tout aussi importante, consiste à réduire les taxes et frais de réglementation, par exemple en allégeant les charges administratives ou en simplifiant la TVA et en améliorant l'efficacité de l'administration publique. Le quatrième champ d'action défini par economiesuisse concerne l'ouverture urgente de nouveaux marchés. Selon Heinz Karrer, il s'agit de « développer le réseau des accords de libre-échange et surtout de rattacher la Suisse au TTIP ». Renforcer le pôle d'innovation et de recherche suisse est le cinquième champ d'action déterminé. Pour le président d'economiesuisse, il est primordial que « la Suisse reste un pôle de recherche et de formation attractif pour que l'économie puisse défendre sa place et ses produits parmi les leaders mondiaux ».

Initiatives populaires absurdes

En 2015 aussi, le peuple suisse sera amené à s'exprimer dans les urnes sur des initiatives populaires. Aux yeux d'economiesuisse, deux votations nationales retiennent particulièrement l'attention. Dans le contexte du franc fort, il importe ainsi de réfléchir à deux fois avant d'accepter ou de refuser un projet. « Le 8 mars, nous voterons sur l'introduction d'une taxe sur l'énergie qui remplacerait la TVA. Ensuite, le peuple pourra s'exprimer, le 14 juin, au sujet d'un impôt national sur les successions. Les deux projets nuiraient à la place économique suisse et entraîneraient une détérioration des conditions-cadre offertes à nos entreprises » a expliqué Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse. L'initiative pour une taxe sur l'énergie ne ferait que renchérir ce facteur de production éminemment important. Elle présente en outre un défaut de conception car, comme le relève Monika Rühl, « aussitôt que la consommation d'énergie diminuerait - ce qui est le but des initiants - les impôts devraient être relevés ». L'impôt sur les successions serait également néfaste pour la place suisse, surtout pour les entreprises familiales. Si l'initiative était acceptée, la réussite actuellement affichée par les PME suisses et le commerce connaîtraient une évolution défavorable à terme. L'exigence d'appliquer cette fiscalité successorale avec effet rétroactif au 1er janvier 2012 est sans doute la plus grave erreur des initiants car de telles clauses arbitraires menacent la si précieuse sécurité juridique. Enfin, le projet constitue une ingérence fondamentale dans la souveraineté fiscale des cantons.

Pas de détérioration inutile des conditions-cadre

L'économie suisse tient beaucoup à ce que le Conseil fédéral mette en oeuvre l'initiative contre l'immigration de masse en profitant de la marge à sa disposition. « Ignorer cette marge de manoeuvre et risquer la résiliation des accords bilatéraux par des exigences rigides serait imprudent », a mis en garde Monika Rühl. Conjointement avec d'autres organisations faïtières, economiesuisse a donc proposé un modèle décliné en 3 axes pour la mise en oeuvre de l'initiative. Par ailleurs, la stratégie énergétique 2050 aussi inquiète l'économie suisse. Le projet actuel est jalonné de réglementations bureaucratiques et de mesures contraignantes, tout le contraire d'une solution acceptable pour l'économie. Après le choc monétaire subi, il est vital pour les entreprises suisses que l'énergie, facteur de production incontournable, ne renchérisse pas davantage. Et il est vital pour l'économie que le développement

de la fiscalité des entreprises se poursuive. Monika Rühl le dit sans ambages : « Il est extrêmement profitable pour notre pays que des sociétés internationales apprécient la place suisse et s'installent chez nous. » econo-miesuisse soutient les efforts du Conseil fédéral dans cette optique et a dès le départ contribué au pro-jet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises.

Réorganisation du domaine de la communication

Sur le plan interne, economiesuisse scinde le domaine de la communication en deux équipes. Michael Wiesner, membre de la direction et responsable de la communication à compter du 1er avril, se chargera de la communication interne et externe. Roberto Colonnello, qui dirige ad interim l'équipe de communication et de campagnes, s'occupera en tant que membre de la direction, avec une équipe de campagne spécialisée, des votations sur des thèmes qui intéressent les milieux économiques.

Contact:

Heinz Karrer, président
Mobile 079 205 10 28

Monika Rühl, présidente de la direction
Mobile 079 301 70 47

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100767981> abgerufen werden.